



## Communiqué de presse CFST

Lucerne, le 6 mars 2020

---

### **Nouvelle brochure de prévention pour les entreprises de l'industrie graphique et des médias**

**L'industrie graphique et des médias enregistre chaque jour des accidents professionnels ainsi que des absences dues à des atteintes à la santé liées au travail. Des mesures simples permettent toutefois d'en réduire sensiblement le nombre. Une nouvelle brochure de la série «L'accident n'arrive pas par hasard!» montre clairement comment contrer efficacement les phénomènes dangereux de cette branche.**

Chaque année, plus de mille accidents professionnels sont recensés dans l'industrie graphique et des médias. C'est la raison pour laquelle la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST a décidé de consacrer aux entreprises de cette branche une brochure de la série «L'accident n'arrive pas par hasard!» afin de les soutenir dans la prévention.

Cette publication a été élaborée en étroite collaboration avec des spécialistes de l'industrie graphique et des médias, le SECO, la Suva et les inspections cantonales du travail. Elle s'adresse en premier lieu aux employeurs, aux préposés à la sécurité et aux collaborateurs des imprimeries, des entreprises du prépresse, des copy shops (imprimeries-minute) ainsi que des entreprises de finition, de sérigraphie et du domaine des techniques publicitaires. Mais elle se veut aussi un moyen d'information pratique au service des écoles professionnelles et des collaborateurs des organes d'exécution.

#### **Un précieux instrument de travail pour la prévention**

Sur la base de tableaux clairs, cette brochure indique à quels endroits et dans quelles activités des dangers menacent la santé du personnel tout en énonçant des mesures permettant de contrer efficacement ces phénomènes dangereux.

La CFST contribue ainsi activement à réduire les jours d'absence dus à des accidents ou à des maladies dans l'industrie graphique et des médias. Les avantages sont évidents: une baisse des absences et des coûts, une hausse de la motivation et du rendement.

#### **Commande en ligne gratuite**

La brochure «L'accident n'arrive pas par hasard!» Sécurité au travail et protection de la santé dans les entreprises de l'industrie graphique et des médias peut être commandée gratuitement sur le site de la CFST ([www.cfst.ch](http://www.cfst.ch)) ou téléchargée au format pdf en sélectionnant la référence 6294.f.

#### **Informations aux médias**

Matthias Bieri, rédacteur, 041 419 66 67, [matthias.bieri@ekas.ch](mailto:matthias.bieri@ekas.ch)  
Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST  
Fluhmattstrasse 1, case postale, 6002 Lucerne

#### **Tâches de la CFST**

La CFST est la centrale d'information et de coordination pour la sécurité et la protection de la santé au travail. Elle coordonne les mesures de prévention, les tâches des organes d'exécution et l'application uniforme des prescriptions. Les décisions de la CFST ont caractère obligatoire.